

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée pour les tondeuses commerciales John Deere



JOHN DEERE



Achetez avec confiance et tranquillité d'esprit

Vous pouvez maintenant acheter avec encore plus de confiance que jamais une nouvelle tondeuse commerciale John Deere. Le Plan de protection PowerGard vous offre une garantie prolongée très intéressante qui vous protège en cas de réparations imprévues qui entraînent des temps d'arrêt coûteux liés à de l'équipement qui ne fonctionne pas.

La protection PowerGard offre des options de couverture flexibles pour les nouvelles tondeuses commerciales John Deere.

■ Choisissez le plan de couverture prolongée que vous préférez*

Couverture limitée : composants principaux du moteur et du groupe motopropulseur.

Couverture complète : composants principaux de la machine au complet

■ Votre choix de termes

Faites votre choix parmi une gamme de termes flexibles, en fonction d'un total de mois ou d'heures. Choisissez le terme qui répond le mieux à vos besoins, selon le temps que vous prévoyez garder votre équipement et le nombre d'heures par année durant lesquelles vous prévoyez l'utiliser.

■ Aucune approbation préalable n'est requise pour une réclamation

Pour le service après-vente, appelez ou visitez le concessionnaire John Deere agréé de votre choix.

■ Réparation à l'aide des pièces John Deere d'origine

Nous réparerons votre machine avec les pièces John Deere qui conviennent à votre machine.

■ Valeur accrue de l'équipement que vous vendez ou échangez

Toute couverture PowerGard restante est entièrement transférable à un nouvel acheteur, sans frais de transfert.

■ Financée au moment de l'achat de la machine

La protection PowerGard peut être financée au moment de l'achat de la machine.

■ Achat de la protection PowerGard à une date ultérieure

Options disponibles pour ajouter la protection PowerGard après l'achat initial de la machine.

* Le plan de protection PowerGard (couverture limitée ou complète) ne couvre pas les accessoires, l'entretien et les articles très exposés à l'usure, ni les autres composants mentionnés à cet effet dans les conditions du contrat.

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée pour les tondeuses commerciales John Deere



JOHN DEERE

Quelles sont les tondeuses commerciales visées par le plan de protection PowerGard?

Les nouvelles tondeuses frontales commerciales, tondeuses à main commerciales, tondeuses ZTrak™ et QuikTrak™ et les tondeuses pour grandes surfaces de travail sont admissibles à la protection PowerGard.

Période d'achat : Quand vous achetez une nouvelle tondeuse commerciale, vous pouvez acheter un plan de protection PowerGard à n'importe quel moment, à partir de la date de livraison et jusqu'à 95 jours après cette date ou après 100 heures de fonctionnement du moteur, au prix le plus bas possible. Après cette période, vous pouvez acheter une protection PowerGard à n'importe quel moment jusqu'à 12 mois ou 300 heures de fonctionnement après le début de la garantie de base de John Deere, à un prix majoré.

Que couvre le plan de protection PowerGard?

Les plans de couvertures limitée et complète couvrent les bris mécaniques causés par un composant couvert défectueux lié à un défaut de matériaux ou de fabrication d'origine.

Couverture limitée : couvre les composants principaux du moteur et du groupe motopropulseur.

Couverture complète : couvre les composants principaux de la machine au complet.

Y a-t-il une franchise à payer?

Non. Il n'y a aucune franchise à payer pour des réparations apportées à des tondeuses commerciales couvertes par un plan PowerGard. Si c'est le concessionnaire qui transporte votre équipement, vous recevrez une indemnité de transport de 100 \$ pour chaque visite de réparation couverte pendant la période de couverture du plan de protection PowerGard.

Quels sont les termes de la couverture pour les nouvelles tondeuses commerciales?

Tous les plans de protection PowerGard de nouvelles unités sous garantie couvrent les termes de la garantie de base sous-jacente² et peuvent être prolongés aux termes de couverture maximale suivants :

Périodes de garantie pour les nouvelles unités : couverture limitée (moteur et groupe motopropulseur) OU couverture complète (toute la machine)

Total des mois	30	30	36*	36*	36*	36*	36*	42	42	48	48**	48****	48*
Total des heures	750	1 250	1 000	1 500	2 000	2 250	2 500	1 000	1 750	1 200	1 500	1 750	2 250

* Pas offerte pour les tondeuses ZTrak. ** Seulement offerte pour les tondeuses ZTrak et QuikTrak. *** Non offerte pour les tondeuses ZTrak et QuikTrak. **** Option SEULEMENT

REMARQUE : Les séries Z700, Z800 et Z900 qui sont assorties d'une garantie de base totale de 36 mois ne sont pas admissibles aux termes de couverture du plan de protection PowerGard d'un total de 30 ou 36 mois

1. L'entretien, les articles très exposés à l'usure et les accessoires sont exclus de la couverture de tous les formulaires de garantie de protection PowerGard. Il en est de même pour les pièces et composants spécifiquement exclus. Veuillez vérifier le contrat de votre plan de protection PowerGard pour en connaître les détails, les exclusions et les limites.
2. Toutes les nouvelles tondeuses commerciales John Deere sont assorties d'une garantie de base standard sur tous les composants de la machine pour une période de 24 mois (sans limite d'heures d'utilisation). La garantie ne couvre pas le corps de la tondeuse (à l'exception du corps de tondeuse 7-Iron) et les articles couverts par d'autres garanties de fabricant (radios, batteries, pneus, etc.).

Le présent document ne constitue pas un contrat. La couverture et les avantages du plan de protection décrit ci-dessus sont assujettis aux termes, conditions et exclusions particuliers de l'entente officielle du plan de protection PowerGard. En cas de divergence entre le présent document et l'entente, ce sont les conditions de l'entente qui prévaudront.

Offert aux États-Unis et au Canada.

Pour en savoir plus sur le plan de protection PowerGard de John Deere, consultez votre concessionnaire John Deere local ou appelez au 1 866 993-3373.